



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de TERRITEO, la plateforme de gestion administrative des éco-organismes pour les collectivités territoriales

Paris – le 04 avril 2017– Pour répondre aux nouveaux enjeux de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, dix éco-organismes viennent de lancer TERRITEO, une plateforme commune de gestion administrative pour simplifier le travail des collectivités territoriales.

TERRITEO permettra aux collectivités d'enregistrer et mettre à jour leurs coordonnées et informations administratives sur un portail unique pour les éco-organismes concernés. Résultat de deux ans de travail collaboratif, la plateforme constitue une première mutualisation concrète entre éco-organismes issus de différentes filières et en concertation avec les collectivités.

Grâce à TERRITEO, il sera désormais possible pour une collectivité territoriale d'entrer des informations administratives nécessaires au fonctionnement des différentes filières déchets via une plateforme unifiée. En effet, la plupart des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en charge de la compétence « déchets » sont en moyenne en relation avec une dizaine d'éco-organismes.

Jusqu'à présent chaque EPCI qui souhaitait modifier son périmètre d'action ou des données administratives était dans l'obligation d'informer un par un les éco-organismes avec lesquels il collaborait. Désormais grâce à TERRITEO, il suffit d'une fois pour informer tous les co-contractants. Cette possibilité nouvelle devrait grandement faciliter l'application de la loi NOTRe par les EPCI pour gérer les changements de périmètres qui en découlent, depuis le 1^{er} janvier 2017.

La plateforme assure l'interface avec les bases de données particulières à chaque éco-organisme et garantit la confidentialité des données. Un GIE rassemblant les dix éco-organismes est chargé de piloter la plateforme.

La solution a été testée auprès d'un échantillon d'utilisateurs, en concertation et avec le soutien de l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité. La plateforme est désormais ouverte à toutes les collectivités territoriales en contrat avec les éco-organismes membres de TERRITEO.

L'adresse est la suivante : <https://www.territeo.com>

Contact presse TERRITEO :

Agence C.I.A : 06 5002 16 38

mbire@agence-cia.com

